



CSS RAPPORT 2023

INDACHLOR



1. Activité du site dans l'année 2023

▶ 36 employés

- 21 000 Tonnes de déchets incinérés
- 20 000 MWh livrés à Ryssen sous forme de vapeur
- 2 500 MWhe (électrique) générés à l'aide de la turbine
- 50 000 Tonnes de HCL w24% valorisées.
- 2 arrêts usine





**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INDACHLOR

Loon Plage

Inspections 2023

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

Inspection du 20/02/2023

- Thème : Incident IndaChlor – dégagement de chlorure d'hydrogène
- Constats : Le 20/02/2023 vers 16h45 l'exploitant a informé la DREAL qu'un évènement était en cours au sein de son établissement et que le POI avait été déclenché vers 15h50. L'exploitant précise que l'ensemble du personnel a été mis à l'abri et qu'il n'y a pas de blessés sur le site. Il indique avoir averti la mairie de Loon-Plage et les entreprises voisines (notamment GASSCO qui est située sous le vent)
- Proposition d'un arrêté de mesures d'urgence

Visites d'inspection des 26/04/2023 et 11/05/2023

- Thème : Equipements sous pression
- Constats : 9 constats sans suite administrative
- Réponse de l'exploitant : Réponses formulées entre les deux inspections afin de répondre aux faits susceptibles de suites

Inspection du 20/06/2023

- Thème : Suite à l'accident survenu le 20 février 2023
- Constats : 7 constats (3 susceptibles de faire l'objet de suite administrative, 4 sans)
- Réponse de l'exploitant : réponses données le 23 et 26 juin

Inspection du 15/09/2023

- Thème : MMR 01 et 06
- Constats : 1 constat – 8 demandes
- Réponse de l'exploitant : Réponses apportées en partie le 25 septembre 2023 et le 09 février 2024.

3. Relations avec la DREAL

- ▶ Incidents déclarés

1 incident déclaré en 2023

- ▶ Inspections

4 inspections

- ▶ Dossiers 2023

Porter à connaissance pour ajout d'équipements + modification de la ligne des effluents + porter à connaissance mise à jour EDD + mise à jour EDD

4. Incidents majeurs avec le REX

► 1 incident avec répercussion en dehors du site

Les quantités de matières dangereuses

Quantités de matières dangereuses		1	2	3	4	5	6
Q1	Quantité Q de substance effectivement perdue ou rejetée par rapport au seuil « Seveso » *	Q < 0,1 %	0,1 % ≤ Q < 1 %	1 % ≤ Q < 10 %	10 % ≤ Q < 100 %	De 1 à 10 fois le seuil	≥ 10 fois le seuil
Q2	Quantité Q de substance explosive ayant effectivement participé à l'explosion (équivalent TNT)	Q < 0,1 t	0,1 t ≤ Q < 1 t	1 t ≤ Q < 5 t	5 t ≤ Q < 50 t	50 t ≤ Q < 500 t	Q ≥ 500 t

* Utiliser les seuils hauts de la directive Seveso en vigueur. En cas d'accident impliquant plusieurs substances visées, le plus haut niveau atteint doit être retenu.

Les atteintes aux personnes ou aux biens

Conséquences humaines et sociales		1	2	3	4	5	6
H3	Nombre total de morts : - employés - sauveteurs extérieurs - personnes du Public	-	1	2-5	6-19	20-49	≥ 50
H4	Nombre total de blessés avec hospitalisation de durée ≥ 24 h : - employés - sauveteurs extérieurs - personnes du Public	1	2-5	6-19	20-49	50-199	≥ 200
H5	Nombre total de blessés légers soignés sur place ou avec hospitalisation < 24 h : - employés - sauveteurs extérieurs - personnes du Public	1-5	6-19	20-49	50-199	200-999	≥ 1000
H6	Nombre de tiers sans abris ou dans l'incapacité de travailler (bâtiments extérieurs et outil de travail endommagé...)	-	1-5	6-19	20-99	100-499	≥ 500
H7	Nombre N de riverains évacués ou confinés chez eux > 2 heures x nbre d'heures (personnes x nb d'heures)	-	N < 500	500 ≤ N < 5 000	5 000 ≤ N < 50 000	50 000 ≤ N < 500 000	N ≥ 500 000
H8	Nbre N de personnes privées d'eau potable, électricité, gaz, téléphone, transports publics plus de 2 heures x nb d'heures (personne x heure)	-	N < 1 000	1 000 ≤ N < 10 000	10 000 ≤ N < 100 000	100 000 ≤ N < 1 million	N ≥ 1 million
H9	Nombre N de personnes devant faire l'objet d'une surveillance médicale prolongée (≥ 3 mois après l'accident)	-	N < 10	10 ≤ N < 50	50 ≤ N < 200	200 ≤ N < 1 000	N ≥ 1 000

Les atteintes à l'environnement

Conséquences environnementales		1	2	3	4	5	6
Env10	Quantité d'animaux sauvages tués, blessés ou rendus impropres à la consommation humaine (t)	Q < 0,1	0,1 ≤ Q < 1	1 ≤ Q < 10	10 ≤ Q < 50	50 ≤ Q < 200	Q ≥ 200
Env11	Proportion P d'espèces animales ou végétales rares ou protégées détruites (ou éliminées par dommage au biotope) dans la zone accidentée	P < 0,1 %	0,1 % ≤ P < 0,5 %	0,5 % ≤ P < 2 %	2 % ≤ P < 10 %	10 % ≤ P < 50 %	P ≥ 50 %
Env12	Volume V d'eau polluée (en m³) *	V < 1000	1000 ≤ V < 10 000	10 000 ≤ V < 0,1 Million	0,1 Million ≤ V < 1 Million	1 Million ≤ V < 10 Million	V ≥ 10 Million
Env13	Surface S de sol ou de nappe d'eau souterraine nécessitant un nettoyage ou une décontamination spécifique (en ha)	0,1 ≤ S < 0,5	0,5 ≤ S < 2	2 ≤ S < 10	10 ≤ S < 50	50 ≤ S < 200	S ≥ 200
Env14	Longueur L de berge ou de voie d'eau nécessitant un nettoyage ou une décontamination spécifique (en km)	0,1 ≤ L < 0,5	0,5 ≤ L < 2	2 ≤ L < 10	10 ≤ L < 50	50 ≤ L < 200	L ≥ 200

Les dommages matériels

Conséquences économiques		1	2	3	4	5	6
€15	Domages matériels dans l'établissement (C exprimé en millions d'€ - Référence 93)	0,1 ≤ C < 0,5	0,5 ≤ C < 2	2 ≤ C < 10	10 ≤ C < 50	50 ≤ C < 200	C ≥ 200
€16	Pertes de production de l'établissement (C exprimé en millions d'€ - Référence 93)	0,1 ≤ C < 0,5	0,5 ≤ C < 2	2 ≤ C < 10	10 ≤ C < 50	50 ≤ C < 200	C ≥ 200
€17	Domages aux propriétés ou pertes de production hors de l'établissement (C exprimé en millions d'€ - Référence 93)	-	0,05 ≤ C < 0,1	0,1 ≤ C < 0,5	0,5 ≤ C < 2	2 ≤ C < 10	C ≥ 10
€18	Coût des mesures de nettoyage, décontamination ou réhabilitation de l'environnement (exprimé en millions d'€)	0,01 ≤ C < 0,05	0,05 ≤ C < 0,2	0,2 ≤ C < 1	1 ≤ C < 5	5 ≤ C < 20	C ≥ 20

5. Exercice POI-PPI avec le REX

Exercice POI du 19/12/2023

- ▶ Scénario / Nature de l'exercice : Emanation de Chlorure d'hydrogène par un événement de la day tank de surpression suite à la réaction d'un mélange incompatible. Vent de direction Sud-Est. Dans notre scénario, l'incident se produit en dehors des heures ouvrables.

Les objectifs étaient de vérifier les points suivants :

- ▶ Efficacité du schéma d'alerte et de son fonctionnement
- ▶ Mise en place de la cellule POI, respect du rôle de chacun, gestion de la crise
- ▶ Délai d'intervention des EPI et aisance dans la communication
- ▶ Éléments de lutte incendie mis en œuvre dans le cadre du scénario choisi

Points à améliorer :

- ▶ Ajouter une clé multifonction dans la remorque + acheter un tuyau de diamètre 100 ainsi qu'une division 110 – 2x70 avec vanne
- ▶ Remplacer les roues de la remorque « lutte incendie » par des roues pleines

Points positifs:

- ▶ Bonne mise en place des ARI et équipements de lutte incendie (rideau d'eau + lance monitor)
- ▶ Intervention rapide (10 min 30 s)



5. Exercice POI-PPI avec le REX

Exercice PPI du 27/11/2023 de 8h45 à 12h30

- ▶ Scénario / Nature de l'exercice : Dispersion de vapeurs toxiques au niveau de la cuve Mid 1, non fonctionnement de la MMR (hexacover)

Objectifs de l'exercice :

- ▶ L'objectif unique de l'exercice était la validation technique du plan particulier d'intervention avant son approbation par le préfet. Il devait permettre si besoin de corriger les dispositions de celui-ci.

6. Investissements pour la maîtrise des risques

Environnement : 320K€

Remplacement des charbons de traitement, filtration des gaz, équipements de mesures, analyses des rejets environnementales, fiabilisation, amélioration...

+ Modification de notre point de rejet des effluents : 700K€

Contrôles réglementaires : 80K€

Matériels de lutte incendie, sprinklage et contrôles : 125K€

Sécurité - Hygiène: 180K€

EPI, signalisation, alertes...

Arrêt mars 2023 : 1600K€

Arrêt Novembre 2023 : 876K€

7. Retour sur les Audits



- Audit interne ISO 9001, 14001, 45001
- Audit assureur FM Global du 19 juillet 2023
- Audits internes SSE
- Audits OPR
- Audits processus internes (procédures, modes opératoires)

8. Avis & remarques du CSE

Pas de CSE car absence de candidature

9. Projets prévus l'année prochaine 2024

Réalisés en 2023

- ▶ Système de réduction d'utilisation d'eau potable en privilégiant l'eau industrielle (finalisation en cours)
- ▶ Nouvelle ligne effluent
- ▶ Stations de chargement HCl supplémentaires
- ▶ Nouveau process de neutralisation
- ▶ Cuve de tampon stockage HCl
- ▶ Nouvelle sous-station électrique
- ▶ Amélioration du système de filtration HCL (augmentation de la qualité)

Prévus en 2024

- ▶ Seconde détection incendie sur le stockage des déchets (mars 2024)
- ▶ Nouveau générateur de vapeur pour RYSSSEN (séparation des eaux)
- ▶ Création d'une zone de rétention supplémentaire ESP chaudière
- ▶ Réfection de l'ESP
- ▶ Remplacement d'une partie des matières filtrantes
- ▶ Etude approfondie en cours sur la possibilité de rendre notre système de lavage de gaz encore plus performant